ETAT-CIVIL. — ROUBAIX. — Déclarations de naissances du mercredi 8 juin. — Marie Bacquet, Grande-Rue, 341. — Henriette Kappelle, rue des Longues-Haies, cour Clarisse, 13. — Georges Willems, rue Archimède, cour Lecoutre, 5. — Léon Pottier, rue du Congo, 43. — Alphonse Verholst, rue d'Alger, cour St-Eloi, 2. — Jeanne Seigneur, rue de Blanchemaille. — Marie Van Baeten, id. — Arthur Vanden Bossche, id. — Germaine Catteau, rue Courbet, 9. — Jean Dupont, rue des Fabricants, 38. — Germaine Simpère, rue et cour St-Amand, 43. — Alice Meuris, rue Beaumarchais, 4.

Mariages. — Lucien Hespel, 23 ans, employé de commerce, rue des Parvenus, 64 et Angèle Lequesne, 19 ans, sans profession, rue des Fabricants, 41. — Léon Desreumaux, 24 ans, blanchisseur, rue du Moulin, 77 et Hermanie Hernalsteen, 22 ans, lingère, rue du Tilleul, 217. — Jules Veillault, 30 ans, maréchal ferrant, rue d'Inkermann, 2 et Marie Delebecque, 25 ans, sans profession, place du Trichon, 25.

Déclarations de décès. — Maurice Renaux, 44 ans, rue de Lille, 95. — Henri Noël, 1 jour, boulevard de Strasbourg, cour Candelier, 41. — Gorgonie Thorin, 19 ans, rue des Arts, 401. — Albert d'Agostin, 3 ans, rue des Sept-Ponts, cour Watter, 7. — Adolphe Denis, 78 ans, rue Saint-Jean. — Victor Peon, 6 mois, rue de la Vigne, cour Casier, 3.

LINNOIS. — Déclarations de naissances du 30 mai au 5 juin. — Marie Lepers, rue du boulevard de la Chapelle. — Louis Marhère, rue Roche, 7. — Marguerite Vantieghem, rue des Ogiers. — Louise Carlier, rue de Colmar. — Florence Lecerf, rue Verte. — Albert Dessesprinsalle, rue Basse, 2.

Publications de mariages. — Charles Delleville, 45 ans, employé des contributions indirectes, et Mélanie Descamps, 23 ans, couturière. — Seraphin Vandeputte, 24 ans, menuisier, et Aline Leduc, 19 ans, bobineuse. — Henri Houzez, 30 ans, maître peintre, et Marguerite Pollet, 27 ans, sans profession.

Mariages. — Pierre Olive, 34 ans, journalier, et Adèle Farent, 28 ans, fileuse. — Robert Coucke, 33 ans, peigneur de laine, et Marie Goethals, 33 ans, journalière.

Jules Honnis, 24 ans, teinturier et Hortense De Bock, 22 ans, ménagère. — Henri Lahousse, 46 ans, tisserand et Adolphe Evrard, 44 ans, journalière. — Edouard Vanoverschelde, 20 ans, mouleur en fer et Jeanne Raeymackers, 19 ans, couturière. — Emile Merry, 36 ans, journalier et Marie Capelle, 36 ans, bobineuse. — Léon De Smedt, 27 ans, journalier et Blondine Luckx, 26 ans, tisserande. — Pierre Selosse, 26 ans, journalier et Clémentine Brantegem, 26 ans, journalière.

Delfosse Zénon, 25 ans, tisseur et Mouronval Sidonie, 28 ans, ménagère. — Pollaert Nicolas, 27 ans, tisserand et Duhamel Amélie, 25 ans, bobineuse. — Deledique Alexandre, 29 ans, ajusteur, et Walbanck Marie, 27 ans, ménagère. — Savorys Victor, 27 ans, tisserand et Desprez Julie, 19 ans, doubleuse. — Bouteville Auguste, 55 ans, directeur de tissage et Dupas Léonie 37 ans, sans profession.

Déclarations de décès. — Vignoble, présenté sans vie, rue Amiral-Courbet, 83. — Terlin Louis, 48 ans, journalier, rue du Progrès, 45. — Morelle Eugène, 25 ans, sans profession, rue Amiral-Courbet, 83. — Dethoor Germaine, 1 an, rue de Hetfort, 31.

HERSEAUX. — Déclarations de naissances du 13 mai au 3 juin. — Henri Destombes, Ballons. — Alice Vanonacker, Place. — Alfred Dhoedens, Ballons. — Alice Horrent, Ballons. — Oscar Belin, Long Boat. — Georges Demeulebrocke, Broche de Fer. — Mariage. — Auguste Ladoo, 33 ans, et Marie Putman, 45 ans. — Déclarations de décès. — Un inconnu, 55 ans. — Emile Beaucarne, 42 ans. — Camille Segers, 1 an 7 mois. — Hélène Vandeveldé, 6 ans. — Adolphe Locuiler, 15 mois.

HALLUIN. — Déclarations de naissances du 8 juin. — Cyrille Mahieu, Mont. — Henri Verhast, rue d'Austerlitz. — Godefroy Danse?, rue des Champs. — Angèle Montagne, rue Mazagran. — Marguerite Detremmerie, Colbras. — Rachel Simons, rue Saint-Hilaire. — Paul Deguffroy, cour Porchet. — Gustave Samyn, rue du Château. — Maurice Vancraeynest, rue Palestro

Mariages. — Léon Vandersteichel, 36 ans, ouvrier agricole, et Flore Blondeel, 21 ans, épeuleuse. — Cyrille Meeuros, 22 ans, tisserand, et Flavie Vandamme, 20 ans, ourdisseuse. — Alphonse Ledoux, 23 ans, tisserand, et Victorine Liebaert, 23 ans, épeuleuse. — Frédéric Knockaert, 21 ans, blanchisseur et Zulma Mulleman, 21 ans, ouvrière de filature.

Déclarations de décès. — J.-B. Deroo, 11 mois, Colbras. — Maurice Verkindere, 4 mois, Mont. — Benjamin Declercq, 5 mois, rue de la Paix. — Gabrielle Gevaert, 13 jours, Nouveau-Monde. — Pierre Dobbelaere, 77 ans, Colbras. — Celina Debacker, 47 ans, rue Française. — Henri Dubuisson, 5 mois, Noir-Pignon. — Eulodie Vandaele, 34 ans, Colbras.

MENIN. — Déclaration de naissance du 7 juin. — Julie Vandeyvere, rue de Courtrai, 142. — Mariages. — Delbaere Auguste, lithographe, 28 ans, rue de Bruges, et Baston Hélène, sans profession, 28 ans, rue de l'Eglise. — Van Tomme Camille, ouvrier agricole, 25 ans, rue de l'Esplanade, et Lieveux Elise, ouvrière agricole, rue de l'Esplanade. — Déclarations de décès. — Verhaeghe Oscar, 4 mois, rue de Housbecque, 27. — De Backer Pierre, 90 ans, porte de Courtrai, 34.

BULLETIN INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

REVUE DES MARCHÉS

MARCHÉS D'ORIGINE

Buenos-Ayres, 7 juin.

Agio sur l'or, 163.80.

MARCHÉS D'IMPORTATION

Havre, 9 juin.

(Par télégramme de notre correspondant spécial)

A terme : Cours calmes.
Disponibles nuls.

MOUVEMENT MARITIME LAINIER, LINIER ET COTONNIER

Le steamer anglais *Pont-Chalmers*, venant d'Australie avec des laines pour Rombaix et Tourcoing, est entré à Dunkerque le 8 courant. Il y effectue présentement son déchargement.

Le steamer anglais *Mahratta*, venant de Bombay avec cotons et diverses marchandises, est attendu présentement à Dunkerque.

Le steamer anglais *Knight-Bachelor*, est attendu de Bombay à Dunkerque vers la fin courant, porteur de cotons et de diverses marchandises.

Les steamers *S.-B. Peel* et *Rosendael*, venant de Londres ont débarqué à Dunkerque du 8 au 9 courant, des laines d'Australie pour Roubaix et Tourcoing.

Le steamer *Campina* a terminé à Dunkerque le 9 courant la mise à terre des laines qu'il a importées de Buenos-Ayres pour Roubaix et Tourcoing, et il a suivi pour le Havre avec le solde.

Le steamer anglais *Dido*, venant de l'Inde avec des cotons et diverses marchandises, est attendu à Dunkerque vers la fin courant.

Le steamer danois *Ran*, porteur de lins et chanvres, est attendu de Pillau à Dunkerque.

L'ACCORD FRANCO-ITALIEN

Le Bulletin de la Chambre de commerce française de Milan a publié, sous la signature de son président M. François Goudrand, l'article suivant :

Les évènements récents ont forcément fait passer en seconde ligne la question qui nous tient tant à cœur.

Le conflit hispano-américain, les élections générales en France, les troubles qui ont éclaté sur plusieurs points en Italie et qui ont eu leur douloureux épilogue dans les rues de notre ville, ont absorbé et absorbent encore l'attention du public, du commerce et des hommes politiques.

Nous sommes heureux de pouvoir, avant tout, rassurer tous nos amis sur les bonnes conditions de l'ordre public en Italie. Grâce à l'énergie déployée par les autorités et au concours efficace des troupes, le calme est retrouvé partout; Milan, où le choc a été particulièrement pénible pour les industries florissantes de la contrée, a repris sa physionomie habituelle de fébrile activité, et il nous reste à souhaiter pour les affaires en général que, grâce à la sagesse de sa population laborieuse, le régime exceptionnel de l'état de siège soit désormais de courte durée.

Il n'est pas risqué de prévoir, dès aujourd'hui, que la physionomie générale de la future Chambre des députés en France ne fera pas sensiblement changer l'orientation de notre politique extérieure, notamment avec l'Italie, avec laquelle la cordialité des rapports a heureusement fait dans ces derniers temps d'appréciables progrès. Les résultats déjà obtenus en vue d'un rapprochement restent donc acquis et ceci nous est de bon augure pour le succès prochain de notre cause.

Le conflit hispano-américain ne donne-t-il pas, du reste, un nouvel argument d'opportunité à la suppression des barrières de douane entre la France et l'Italie? L'issue de la lutte engagée entre les deux pays, fût-elle favorable pour l'amour-propre de notre autre sœur d'au delà des Pyrénées, la situation économique de celle-ci restera malheureusement précaire pour une période excessivement longue, durant laquelle elle devra péniblement supporter les charges et réparer les ruines créées par la situation actuelle. L'Espagne où, en dépit de la concurrence effrénée de l'Allemagne et de l'Angleterre, nos commerces conservaient encore une situation privilégiée, sera désormais pour les négociants français un marché restreint, et s'ils ne veulent restreindre eux-mêmes leur chiffre d'affaires, et restreindre c'est reculer, il leur faudra trouver de nouveaux débouchés. Notre gouvernement n'a pu manquer de porter déjà toute sa plus prévoyante attention sur ce coup qui vient frapper la vitalité de bon nombre de nos industries.

L'ouverture du marché italien ne serait-elle pour elles, bien que le temps perdu ait occasionné d'inévitables dommages, une mesure d'immédiate opportunité venant à point balancer les conséquences de la situation pénible de la péninsule ibérique?

Soit dit autant dans le sens inverse, loin que nous sommes toutefois de prétendre influencer les intentions des hommes qui sont à Rome à la tête du Gouvernement. L'impression de malaise, pendant ces temps derniers, est plus particulièrement ressentie par les populations rurales du midi de la Péninsule, et un redoublement d'activité de l'exportation de leurs produits ne manquerait pas d'apporter un soulagement à leur situation actuelle. La consommation française, obligée souvent de chercher au delà de ses frontières ce qui manque à la production agricole nationale, ne trouvera certainement plus en Espagne, du moins pour quelque temps, le contingent de produits de la terre qui lui est nécessaire. N'est-ce pas le moment pour l'Italie de la faire venir les chercher ici?

Nous avons ainsi dit en peu de mots combien le moment nous paraît opportun pour sceller l'œuvre commencée.

A ce propos, il sera bon de méditer les sages conseils donnés aux exportateurs, par M. Boucher, Ministre du Commerce et de l'Industrie, qui, le 18 janvier dernier, inaugurant la Conférence de la Société d'encouragement pour le commerce français d'exportation, s'exprimait comme il suit :

« Je vous confesse que j'aperçois l'expansion du commerce français comme devant s'exercer surtout en Europe, et dans les pays de civilisation européenne. Pourquoi? C'est que je considère que nos charges historiques, qui se traduisent par des dettes si énormes, par la nécessité si impérieuse de constituer une marine et une armée qui grèvent nos budgets d'une charge si considérable, avaient au moins une compensation. Ces charges, nées de notre vieille histoire, ne sont venues nous accabler qu'à la suite de véritables épreuves qui ont formé l'esprit de la nation. La production française peut être quelquefois plus coûteuse que la production étrangère, mais elle est nécessairement plus affinée; c'est une molle plante qui pousse sur un sol historique souvent bouleversé par des révolutions et par des tempêtes et qui, pour être bien jugée, nécessite des appréciateurs distingués, affinés eux-mêmes, par une éducation spéciale.

» J'estime donc que c'est surtout parmi les peuples à civilisation distinguée que les produits français peuvent être appréciés comme ils le méritent... »

. . . . . .

Le nom de l'Italie n'est pas prononcé au cours de ces belles paroles, mais qui ne mettrait, en première ligne, parmi les affinés de M. le Ministre ceux qui ont vu le jour dans le pays qui fut le foyer de l'obscurantisme, oui, mais aussi le foyer de la civilisation et des révolutions artistiques, littéraires et même scientifiques qui furent les germes de notre grande révolution de 1789 et des progrès colossaux de ce siècle!

Les manifestations des corps constitués intéressés à la reprise d'un accord entre la France et l'Italie n'ont pas cessé. La plus récente émane de la Chambre de commerce de Nice qui a donné lieu au vote du bel ordre du jour suivant de la part de la Chambre de commerce italienne de Paris :

« La Chambre de commerce italienne de Paris,

» Considérant que, sous tous les points de vue, il est utile d'entretenir entre nations de la même race et spécialement entre nations limitrophes de bons rapports commerciaux ;

» Considérant qu'il est de l'intérêt des deux pays de hâter la date de cet accord commercial, basé sur des concessions réciproques ;

» Applaudissant les manifestations des Chambres de Commerce et des Chambres Syndicales françaises et les manifestations des Chambres de Commerce et et autres institutions italiennes qui se sont produites en 1894 et depuis, en faveur de la conclusion du dit accord ;

» Convaincue que la convention de navigation stipulée en juillet 1896 entre la France et l'Italie a ouvert la route à une amélioration des rapports économiques des deux pays ;

» Approuve sans réserve la délibération prise à l'unanimité par l'honorable Chambre de Commerce de Nice ;

» Et exprime le vœu que la nouvelle Chambre des députés française, s'inspirant des intérêts réels du monde industriel et commercial des deux pays, vote sans retard un régime douanier favorable au développement des échanges franco-italiens. »

Nous avons, nous-mêmes, jusqu'à ce jour, consacré tous nos efforts à dissiper les malentendus existant entre les deux peuples, à créer ou plutôt à faire revivre les sympathies réciproques, à détruire des défiances que le temps n'avait pu rendre encore bien profondes.

Nous avons montré à la France les désirs et les sentiments de l'Italie commerciale; nous avons porté de même en Italie la bonne parole d'apaisement et de concorde des associations commerciales françaises et nous avons créé ainsi un milieu favorable à la conclusion d'un accord.

Nous sommes prêts aujourd'hui, comme il y a quatre ans, comme toujours, à continuer notre campagne de rapprochement; une nouvelle législature va commencer en France; elle n'aura pas de plus utile et de plus pacifique tâche que de faire disparaître ce désaccord, le seul qui existe en Europe, au point de vue économique.

Ce faisant, elle fera une œuvre de haute politique, en assurant ainsi l'union de tous les éléments de la vieille Europe contre les périls qui la menacent dans son essence de l'autre côté de l'Atlantique et du Pacifique.

Pour nous, qui avons souvent lutté contre l'opinion égarée, nous constatons que, s'il existe encore des malentendus de détail, facilement surmontables, jamais moment plus favorable ne s'est présenté pour souder enfin une alliance commerciale entre la France et l'Italie. On la désire certainement des deux côtés; qu'il n'en soit donc pas fait une question d'amour-propre et reprenons une politique latine, pour montrer encore la supériorité et la vigueur de notre race — trop décriée en ces dernières années.

FRANÇOIS GONDRAND,
Président.

RAPPORT SUR LA SITUATION ÉCONOMIQUE

DE L'INDO-CHINE

pendant le mois d'octobre 1897

Commerce. — Les transactions commerciales sont peu actives pendant le mois d'octobre, à une époque où l'indigène est absorbé par les travaux des champs.

En Cochinchine, les exportations de riz ont atteint les chiffres suivants :

Riz blanc, 14,354,317 kilog., dont 4,504,961 kilog., à destination de la France ;

Riz cargo, 7,880,626 kilog. ;

Brisures de riz, 1,744,309 kilog. ;

Farine de riz, 1,074,033 kilog.

Les transactions entre le Cambodge et la Cochinchine ont donné lieu en octobre, au mouvement de cabotage suivant :

24 vapeurs et 108 barques ont exporté de Pnom-Penh des denrées et marchandises diverses, parmi lesquelles : 3,728 t. de paddy; 42.250 poteries et 6,226 piculs de poisson sec.

24 vapeurs et 2 barques ont importé, de Saïgon, entre autres articles; 1,650 caisses d'huile minérale, 698 caisses de spiritueux, 3,000 nattes, 2,000 paillotes, 52 lots de meubles, 481 caisses de sucre, 344 lots d'épicerie, 236 piculs de sel, 602 qtx de farine, 29 pièces de vin, 459 balles de tissus, 306 caisses de conserve, de la quincaillerie, papeterie, etc.

Il est passé en transit, à Pnom-Penh, à destination de Cholon, par les bateaux des messageries fluviales : 2,315 tonnes de paddy provenant presque exclusivement de Siam, 139 tonnes de poisson sec, 13 tonnes de peaux et cornes de bœufs et de buffles, 1,200 kilogrammes de viandes fumées, quelques piculs de cardamone, etc.

Le transit, à Pnom-Penh, des produits du Laos est toujours très faible.

Le mouvement commercial a souffert, en Annam, des perturbations atmosphériques, qui ont acquis leur maximum d'intensité vers le milieu du mois. La navigation maritime en a été moins atteinte que le mouvement de l'intérieur, alors que les voies de communication sont devenues impraticables, malgré la fin de la saison pluvieuse sur le versant laotien. Toutefois, le ralentissement des transactions commerciales en Annam est un fait normal pour le mois d'octobre, et si l'on compare les statistiques de cette année aux statistiques correspondantes de l'année précédente, on constate, en faveur de 1897, une plus-value des perceptions douanières :

	1897 — Piastres	1896 — Piastres
Droits perçus à :		
L'importation	15.983	7.516
L'exportation	20.525	14.310

Les recettes douanières totales arrivant pour le mois d'octobre, à un total de 102,724 piastres, en augmentation de 18,710 piastres sur le chiffre du mois précédent.

La physionomie des marchés du Tonkin commence à s'animer vers la fin du mois d'octobre, grâce à l'apparition du riz nouveau. Les échanges ont été actifs sur les marchés qui avoisinent la Chine : Langson, Ky-Lua, Dong-Dong, That-Khé, etc.

Les Chinois ont dirigé sur Haïphong, par chaloupe, une assez grande quantité de riz : 300 tonnes environ provenant de Phu-Lang-Thuong, 22,790 piculs de Dap-Cau et plusieurs cargaisons de Nam-Dinh. Il y a lieu de signaler le développement de plus en plus actif de la navigation sur le fleuve Rouge. Favorisée par la faiblesse des crues, la navigation par sampans a repris, sur Lao-Kay, un mouvement intense. Un fait de bonne augure est celui des Chinois affrêtant, pour leur compte, une chaloupe de la maison Marty et d'Abbadie qui a déjà fait trois voyages en ligne directe de Hanoï à Lao-Kay. Les marchandises sont transitées sur le Yunnam ; elles viennent de Hong-Kong et consistent surtout en cotons filés, tabacs, et bois de santal, destinés à fabriquer des ornements de pagode.

Il y a là le début d'un courant d'affaires que nous ne saurions trop encourager, bien qu'il ne s'agisse, pour le moment, que d'un transit de marchandises d'origine étrangère.

Mais, s'il importe de donner une impulsion des plus actives aux relations commerciales entre le Tonkin et le Yunnam, il est non moins important de favoriser le mouvement commercial entre le Tonkin et le Haut-Laos. Certaines régions, en effet, y échappent jusqu'à présent, à la pénétration de nos produits alors que, le courant une fois établi, acheteur et vendeur trouveraient avantage à substituer le Tonkin aux pays étrangers qui alimentent actuellement les échanges commerciaux.

Tel est, entre autres, le Muong-Hou auquel Xieng-Mai, Rangoon, Xieng-Toung et Isemao vendent des ombrelles et des allumettes du Japon, des couleurs d'aniline allemandes, des velours anglais, des shirtings et des étamines de l'Inde, des draps, du fil doré, des sabres, des médecines, de l'opium, etc., toutes marchandises, à part l'opium, dont le Tonkin pourrait alimenter le Muong-Hou à des conditions, pour le moins égales, de prix et de transport. M. le commissaire du gouvernement estime que les notables indigènes n'hésiteraient pas à s'adresser aux marchés du Tonkin, malgré leur ignorance des coutumes et de la langue, si un Européen consentait à les y accompagner et à les aider de son expérience.

Quant au mouvement commercial dans le Bas-Laos, une stagnation s'est produite, en dépit d'une crue inespérée du grand fleuve, atteignant 12 mètres à Kratie alors que, d'après le rapport de la mission Ytier, il n'en faut que 7 pour que les vapeurs puissent gagner Khône en toute sécurité. Cet état de choses est dû, en partie à l'écoulement de la moyenne partie des produits d'exportation vers Khône, et à leur encombrement en ce point.

D'après les rapports de M. le commandant supérieur du Bas-Laos, des Chinois songeraient à créer un service par chaloupe, qui fonctionnerait concurremment avec celui des messageries fluviales.

La valeur des marchandises en transit à Khône durant le mois d'octobre s'élève à 4,599 piastres.

Industrie. — Au point de vue industriel, les rapports relatifs à la Cochinchine ne relatent aucun fait nouveau digne de mention.

Au Cambodge, plusieurs distilleries chinoises n'ont pu lutter contre celle de MM. Vandelet et Farant à Phom-Penh et ont dû cesser de fonctionner.

Pour la première fois peut-être, l'industrie chinoise, en ce pays, se montre perdant du terrain dans la concurrence acharnée qu'elle fait à l'industrie européenne. Il est à souhaiter que cet exemple ne soit ni seul, ni perdu.

En Annam, il convient de signaler la prospérité croissante de la Société forestière de Vinh, dont la production n'arrive déjà plus à couvrir les demandes. Aussi les administrateurs délégués se proposent-ils d'augmenter l'outillage et le personnel des usines. Dans le but de répondre aux besoins d'une consommation progressive, ils ont demandé deux concessions nouvelles à Ben-Thuy, qui tend à devenir un centre industriel et commercial de réelle importance. Je suis heureux de pouvoir enregistrer le développement de cette entreprise exclusivement française, dont le succès devrait susciter des imitateurs, car ils sont nombreux les points de l'Annam où pourraient réussir les établissements similaires.

Il y a lieu également de se montrer satisfait des progrès de l'exploitation des mines de Bang-Sou et de Bong-Mieu. Dans cette dernière l'avancement total des galeries a été, pendant le mois d'octobre, de 165 mètres et la production de minerai a dépassé 400 tonnes.

Pas plus qu'en Cochinchine, l'industrie au Tonkin ne progresse avec la rapidité qu'on lui souhaite. Il faut d'autant plus regretter et tendre à modifier cet état de choses, que la main-d'œuvre tonkinoise est relativement bon marché et que la moyenne et la haute région offrent des ressources sérieuses à des entreprises industrielles. Il est incontestable, toutefois, qu'un courant favorable au développement futur de l'industrie en Indo-Chine, se dessine dans la métropole. Les demandes de renseignements des Chambres de commerce, négociants, industriels, particuliers, etc., de France, que vous voulez bien me transmettre sont l'objet d'une attention particulière.

Les réponses à ces demandes que je m'empresse de transmettre, chaque fois, à nos Chambres de commerce et d'agriculture de l'Indo-Chine, ne tarderont pas, j'en suis convaincu, à établir avec notre colonie et nos pays de protectorat de l'Extrême Orient des relations de plus en plus suivies, basées sur une connaissance exacte de la situation et la confiance, qui en résultera, dans la réussite d'entreprises industrielles à créer.

En ce qui concerne l'exploitation des mines, le charbonnage Hou-Gay a exporté en octobre, sur 4 bateaux, 9,450 tonnes de charbon menu et 2,800 tonnes de crible, sans compter 600 tonnes de briquettes livrées aux Messageries maritimes. Kébao a extrait, durant le même mois, 8,830 tonnes de charbon; un bateau est venu charger, à Port-Wallut, 4,000 tonnes pour Hong-Kong.

La Société d'études des mines d'or d'Attopeu, au Bas-Laos, bien qu'obligée de ralentir les travaux par suite de l'état de la saison, a pris néanmoins ses dispositions pour recruter de nombreux ouvriers et faire venir l'outillage spécial nécessaire à l'exploitation relative des filons de Ban-Phi.

Je vous ai fait connaître, par ailleurs, la marche normale de l'application du nouveau régime fiscal sur les sels en Annam et au Tonkin.

Quant au nouveau régime des alcools, il fonctionne sans difficulté, et la vente augmente chaque mois. La ferme réussit, de plus en plus, à grouper, comme elle le désire, la plupart des distillateurs.

Tels sont, Monsieur le Ministre, les principaux faits d'ordre économique consignés dans les rapports sur les divers pays de l'Indo-Chine, pour le mois d'octobre. J'ai donné des ordres pour que ces rapports me soit adressés désormais, dans le délai le plus court possible, de façon à ce que le rapport mensuel d'ensemble du gouvernement général puisse vous être communiqué à une date plus rapprochée du mois qui fait l'objet de ce rapport.

(*Revue coloniale*) PAUL DOUMER.

COTONS

Liverpool, 9 juin 12 h. 12.
Vente 7.000 balles. Marché calme.
Cotations : Juin, 3.33 ; Juillet-Août, 3.33 ; Septembre-Octobre, 3.32 .|. ; Novembre-Décembre, 3.30; Janvier-Février, 3.30 .|..

Havre, 8 juin. — A terme calmes. 1.050 balles.
En clôture on cote : Juin, 41 1/2; juillet, 41 1/2; août 41 3/8; septembre, 41 3/8; octobre, 41 1/8; novembre, 40 7/8; décembre, 40 3/8; janvier, 40 3/8; février, 40 3/8; mars, 40 3/8; avril, .. .|.; mai, .. .|..

Havre, 9 juin.

(*Par télégramme de notre correspondant spécial*)

A terme : Marché calme. Ventes 400 balles.

	Précédente	du jour
Janvier fr.	40 1/2	40 3/8
Février »	40 1/2	40 3/8
Mars »	40 1/2	40 3/8
Avril »	.. .|.	.. .|.
Mai »	.. .|.	.. .|.
Juin »	41 5/8	41 1/2
Juillet »	41 5/8	41 1/2
Août »	41 1/2	41 3/8
Septembre »	41 1/2	41 3/8
Octobre »	41 1/4	41 1/8
Novembre »	41 .|.	40 7/8
Décembre »	40 1/2	40 3/8

Disponible : Ventes 300 balles Nouvelle-Orléans, à 45; 250 b. Texas, de 44.75 à 45.

Londres, 6 juin.

Les arrivages jusqu'à ce jour pour la 4e série d'enchères, commençant le 28 courant comprennent les quantités suivantes : Nouvelle-Galles du Sud, 45,737 balles; Queensland, 17,632: Victoria 18,171; Tasmania, 8,282; Australie mérid., 6,595; Australie occid., 3,462; Nouvelle-Zélande, 106,921; Cap et Natal, 43,281. Total : 250,081 b., dont réexpédiées directement aux centres industriels environ 61,500 balles (31,500 Cap et 30,000 Australie).

Londres, 6 juin.

Cotons des Indes-Orientales : Marché calme, fully good fair Tinnivelly vendeurs 3 11/16d. good Madras Western 3 3/32d. cif.; fine Bengale 3 3/32d., fully good 2 31/32d., coût et fret; fair red Cocanada 2 31/32d. cif.; good Nothern 3 1/8d. cif., le tout juin-juillet.

LIN, JUTE & CHANVRE

Rotterdam, 6 juin.

Lins : Apports au marché de ce jour : 6885 pierres lin bleu hollandais et 580 pierres lin blanc zélandais. Cette dernière partie est restée invendue. En lin hollandais il ne s'est traité que quelques petites parties à la parité des précédentes cotations.

Londres, 6 juin.

Chanvres : Marché calme; fair current Manille voilier désigné nominal à liv. st. 37 et str avril-mai liv. st. 36.10 cif.; Nouvelle-Zélande proch. attendu tenu à liv. st. 27.10 cif.

Jutes : inchangés; bonnes premières marques natives str Londres liv. st. 11.10 et viâ Cap Hambourg liv. st. 11.10 cif.

L'un des Gérants : ALFRED MESSIAEN.

Imp. Alfred Reboux, Grande-Rue, 71, Roubaix.

MARCHÉS A TERME

Cours du 9 Juin 1898

LAINES PEIGNEES

MOIS DE LlivraISON	ROUBAIX-TOURCOING — Peignés de La Plata et de l'Uruguay — Type unique — Cote précédente	Cote du jour	Laines en suint de Buenos-Ayres — Rendement 36 0/0 — Cote précédente	Cote du jour	LEIPZIG (par télégraphe) — Type Buenos-Ayres B d'Anvers — Cote précédente (marks)	Cote du jour (marks)
Janvier	4.40	4.40	....	....	3.45	3.45
Février	4.40	4.40	....	....	3.425	3.45
Mars	4.375	4.375	....	....	3.425	3.45
Avril	4.375	4.35	....	....	....	....
Mai	....	....	....	....	....	....
Juin	4.50	4.50	....	....	3.55	3.55
Juillet	4.475	4.45	....	....	3.525	3.525
Août	4.45	4.45	....	....	....	....
Septembre	4.45	4.425	....	....	3.50	3.50
Octobre	4.425	4.425	....	....	....	....
Novembre	4.425	4.40	....	....	3.475	3.475
Décembre	4.425	4.40	....	....	....	....

LAINES PEIGNÉES — LAINES BRUTES

MOIS DE LIVRAISON	ANVERS (par télégraphe) — Peignés Buenos-Ayres — Allemand B — Cote précédente	Cote du jour	ANVERS (par télégraphe) — Suint de La Plata — Type C — Cote précédente	Cote du jour	LE HAVRE (par télégraphe) — Buenos-Ayres — Prima bonne courante — 36 0/0 — Cote précédente	Cote du jour
Janvier	4.275	4.25	1.33	1.33	1.335	1.335
Février	4.25	4.225	1.33	1.33	1.335	1.335
Mars	4.225	4.20	1.33	1.33	1.335	1.335
Avril	4.225	4.20	1.33	1.33	...	....
Mai	4.225	4.20	1.33	1.33	....	....
Juin	4.40	4.40	1.33	1.33	1.335	1.335
Juillet	4.375	4.375	1.33	1.33	1.335	1.335
Août	4.35	4.35	1.33	1.33	1.335	1.335
Septembre	4.35	4.325	1.33	1.33	1.335	1.335
Octobre	4.325	4.30	1.33	1.33	1.335	1.335
Novembre	4.30	4.275	1.33	1.33	1.335	1.335
Décembre	4.30	4.275	1.33	1.33	1.335	1.335

OPÉRATIONS

ROUBAIX-TOURCOING

Laines peignées — Tendance soutenue

Type unique	Juin	.....	» à	....
	»	.....	»	.....
	»	.....	»	.....
	»	.....	»	....
	Juillet	5.000	»	4.45
	»	.....	»	.....
	»	.....	»	....
	»	.....	»	....
	Août	5.000	»	4.425
	»	5.000	»	4.45
	»	.....	»	....
	»	.....	»	....
	Septembre	5.000	»	4.425
	»	.....	»	....
	»	.....	»	....
	Octobre	.....	»	....
	»	.....	»	....
	»	.....	»	....
	Novembre	10.000	»	4.40
	»	5.000	»	4.425
	»	.....	»	.....
	»	.....	»	.....
	Décembre	20.000	»	4.40
	»	.....	»	.....
	Janvier	20.000	»	4.40
	»	.....	»	.....
	Février	.....	»	.....
	»	.....	»	.....
	Mars	.....	»	.....
	»	.....	»	....
Laines en suint	Avril	.....	»	.....
	Mai	.....	»	....
	TOTAL	75.000 k.		

ANVERS

Type B — Tendance calme

Janvier	.....	k. à	...
Février	20.000	»	....
Mars	.....	»	....
Avril	.....	»	....
Mai	.....	»	....
Juin	.....	»	....
Juillet	30.000	»	....
Août	40.000	»	....
Septembre	.....	»	....
Octobre	.....	»	....
Novembre	20.000	»	....
Décembre	.....	»	....
TOTAL	110.000	k.	

En suint, on a traité .. balles.

LEIPZIG

Tendance calme

TOTAL ..... 25.000 k.

Immeubles à vendre

CONSTRUCTION

de CONTINUS A ENGRENAGE à rétordre, à côtés indépendants et vitesse variable (genre Alsace), machines garanties deux ans visibles en marche chez M. Augustin FOUVEZ, rue de Fourcoing, Gîtes, Roubaix. Spécialité d'engrenages et pignons de broches. Petites pièces détachées pour renvideurs et continus. Travail à forfait et à façon. Transformation de continus. 34915—44520

Appartements à Chambres A LOUER

Publicité économique : Chaque mention d'une ligne de ce tableau se paie vingt centimes; six jours : un franc; quinze jours : deux francs, un mois : trois francs. Ce tableau est publié dans les deux éditions du « Journal de Roubaix » (soir et matin).

Ch. garnies, 30, rue de l'Hôtel-de-Ville, Tourcoing.
Ch. garnies, 18, rue de Lorraine.
Ch. garnies, rue du Collège, 145.
Chambres, 58, rue du Curoir.
Chambre garnie, rue Bernard, 148
Ch. garnie, rue d'Inkermann, 12.
Ch. garnie ou non, 446, rue St-Jean.
Quartier, 21, rue de l'Epeule.
Chambre, 34, boulev. Montesquieu.
Quartier, 18, boulev. Montesquieu.
Ch. garnies, coin des rues du Bassin et Grande-Rue.
Ch. garnie, r. Tourcoing, 56 et 56bis
Chambre garnie ou non, rue Saint-Jean, 146.
Ch. garnie, 137, rue d'Inkermann.
Rez-de-ch. garnie, r. des Arts, 164

DEMANDES & OFFRES D'EMPLOI

BON REPRÉSENTANT très bien introduit à Aix-la-Chapelle, cherche à représenter une forte filature de laine peignée, très références. Offres sous Ka 300, à Rudolf Mosse, Aix-la-Chapelle. 44586d

REPRÉSENTANT Une maison américaine de 1er ordre de la branche « Cotton-waste » possédant une succursale en Europe, cherche pour ce district un Représentant sérieux, honorablement connu, bien introduit et connaissant à fond la branche et la clientèle. Offres sous P. 3849, à MM. Haasenstein et Vogler, Genève. 44587

CONTRE-MAITRE de cardes, très expérimenté, connaissant la filature de laine cardée, de coton cardé, déchets de coton et toutes espèces de matières en cardé, au courant de tous les systèmes d'assortiments, demande emploi. Références de 1er ordre. Ecrire R. D. 10, bureau du journal. 35847—44574

EMPLOI Ancien chef mécanicien, actuellement contremaître en chef du tissage connaissant dessin industriel, fabrication, composition de tissus, désire changer de place comme chef d'atelier, sous-directeur ou chef mécanicien. Références sérieuses. Ecrire O. D., bureau du journal. 35540—44457

AGENCE Anglais, parlant le français, cherche l'agence d'un bon fabricant de lainages, 25 années d'expérience et références exceptionnelles. Gros, exportation et détail, Londres et province. S'ad. à Samuel Kelly, 10 Godliman Street, St Pauls Church Yard, Londres. 44581

REPRÉSENTATION Un homme capable, possédant références de 1er ordre, désire représenter filature de laines pour l'Autriche, le cas échéant seulement pour la Bohême et la Moravie. Ecrire à M. Ernet Schlejhar, Kgl. Weinberge, Jungmannstrasse, 878, (Bohême). 35368—44540

AVIS DIVERS

AVIS AU